
FONDATION ACTION ENFANCE

Siège Social : 28 Rue de Lisbonne
75008 Paris

Siren : 428 433 668
APE : 8790A

RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES CONVENTIONS (articles L 612-5 du Code de commerce et
L313-25 du Code de l'action sociale et des familles)

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER 2013 AU 31 DECEMBRE 2013



JÉGARD

LEO JEGARD & ASSOCIES

EXPERTISE COMPTABLE, AUDIT ET CONSEIL

23, RUE DU CLOS D'ORLEANS
94120 FONTENAY SOUS BOIS
TÉL. : 01 48 73 69 91 – FAX. : 01 48 75 40 43
bienvenue@jegard.com - www.jegard.com

FONDATION ACTION ENFANCE

Fondation Reconnue d'Utilité Publique

Siège social : 28, Rue de Lisbonne
75008 PARIS

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

(ARTICLES L612-5 DU CODE DE COMMERCE ET L313-25 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES
FAMILLES)

EXERCICE DU 01/01/2013 AU 31/12/2013

Aux Membres du Conseil d'Administration,

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaire aux comptes de votre fondation, nous vous présentons notre rapport sur les conventions.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, en application de l'article R.314-59 du code de l'action sociale et des familles, il nous appartient de vous communiquer, le cas échéant, certaines informations relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'organe délibérant.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

1- ARTICLE L 612-5 DU CODE DE COMMERCE

Conventions passées au cours de l'exercice

En application de l'article R.612-7 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions mentionnées à l'article L.612-5 du code de commerce qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

Personne concernée par cette convention : Madame Aude GUILLEMIN, Administratrice de la Fondation.

Nature et objet de la convention : la Fondation a fait appel à Maître Thibault GUILLEMIN, avocat à la Cour et fils de Madame Aude GUILLEMIN, Administratrice de la Fondation.

Modalités : honoraires d'un montant de 10 082,28 €

2- ARTICLE L 313-25 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES

En application de l'article L 313-25 du Code de l'Action Sociale et des Familles (C.A.S.F), les conventions passées entre votre fondation et ses cadres dirigeants salariés, ses directeurs d'établissements sociaux et médico-sociaux sont communiquées dans les conditions de l'article L 612-5 sus visé.

Il en est de même des conventions conclues avec les salariés de la Fondation qui seraient membres de la famille des dits cadres dirigeants salariés, directeurs d'établissements ou des administrateurs.

A ce titre, aucune convention ne nous a été signalée hormis les contrats de travail ayant conduit aux rémunérations précisées en annexe 1 de ce rapport.

Fait à Paris, le 13 juin 2014

Le Commissaire aux Comptes

Léo JEGARD & ASSOCIES

Franck NACCACHE
Commissaire aux comptes

Annexe 1 du rapport spécial des Commissaires aux Comptes Etat des rémunérations 2013
Des membres du comité exécutif et des directeurs d'établissement (En euros)

Membres du comité exécutif :

Directeur général	Guillen Alexandre Phong	102 530
DAF	Nechar Nasser	73 290 prise de fonction le 04/02/2013
DRH	Petit Véronique	74 412
Directeur communication	Chabant Marc	82 808
Directrice pôle éducatif	Weltman Sandrine	74 526

Directeurs d'établissement :

RJT	Didier Guillaume	51 575
RJT	Delalande Michel	21 200 directeur par intérim depuis le 29/07/2013
Bar le Duc	Bernier Yannick	58 422
Soissons	Bidaux Fabien	24 170 fin de fonction le 06/04/2013
Soissons	Abdelaziz Nasser	12 117 prise de fonction le 16/10/2013
Bréviandes	Lehoerff Hervé	59 085
Boissettes	Carof Marie Claire	61 901
Amboise	Puyraud Michel	66 943
Cesson	Guidat Corinne	54 589 fin de fonction le 01/12/2013
Clairefontaine	D'Aspe Michel	59 992
Mennecy/Tremplin	Papin Boris	59 087
Passerelle/Elan	Thomas Aurore	51 017 fin de fonction le 01/09/2013
Passerelle/Elan	Guidat Corinne	4 764 prise de fonction le 02/12/2013
Amilly	Mace Sandra	58 748
Pocé	Chambazi Cherifa	59 573
Villabé	Abdelaziz Nasser	47 900 fin de fonction le 15/10/2013
Villabé	Vuillerot Francine	13 646 prise de fonction le 09/10/2013
Ballancourt	Bellard Aline	64 061
Directeur du service support	Herjna Joseph	79 741 intervenu sur passerelle/Elan, Cesson
Directrice support	Mouheb Hadjila	4 550 fin de fonction le 09/01/2013
Chef de service	Pericat Maryse	46 102 intervenue sur direction de Soissons

Nasser NECHAR

Directeur Administratif et financier

